

APRES LE CORONAVIRUS, IL FAUDRA QUE LES CHOSES CHANGENT EN HAÏTI.

Rosny Desroches

(Première partie)

Depuis quelques mois, l'Initiative de la Société Civile s'est engagée dans un processus de réflexion et de concertation pour la dynamisation de l'économie haïtienne. L'ISC a décidé de lancer ce programme parce qu'elle estime que l'un des plus graves problèmes du pays, est notre incapacité à créer de la richesse et des emplois. L'une des causes de la stagnation de l'économie, c'est notre mentalité, qui n'est guère propice à la croissance. D'où la nécessité d'entreprendre un travail d'éducation économique. Ce programme qui consiste dans des rencontres avec des spécialistes et des conférences-débats bénéficie de l'appui de la Coopération suisse et de l'Union européenne à travers le Volontariat pour le Développement d'Haïti. Parmi les conférenciers qui ont animé les séances, on trouve les économistes Etzer Emile, Bénédicte Paul, Gérald Chéry, Robert Paret Jr. L'Agronome Harmel Cazeau, Me Claudie Marsan. Dans le cadre de deux articles, nous voulons partager avec le public, quelques-unes des principales idées émises au cours de ces échanges et qui vont se révéler particulièrement pertinentes pour réorienter la politique économique du pays, après l'épreuve du Coronavirus.

L'une des grandes peurs que suscite l'apparition du Covid-19 en Haïti, c'est la menace d'une situation de famine, avec toutes les conséquences de troubles sociaux que la rareté d'aliments peut provoquer. Avant même l'arrivée de la maladie dans nos murs, l'insécurité alimentaire frappait plus de 40% de la population soit 4.1 millions d'habitants. Selon la FAO, Haïti est le pays où la prévalence en personnes sous alimentées est le plus élevé au monde : 46.8 %. A cause de cette grave insécurité alimentaire, 66% des enfants de moins de 5 ans et des femmes entre 15 et 49 ans souffrent d'anémie. Le virus va donc trouver une population particulièrement vulnérable. Par ailleurs, en raison de la pandémie, causant un sérieux ralentissement des activités économiques chez nos pays fournisseurs, et une réduction drastique des facilités de transport, l'approvisionnement en nourriture sera très difficile d'autant plus que le pouvoir d'achat de la population haïtienne, avec le confinement même partiel, va connaître une chute vertigineuse. Ce sera dramatique quand on pense que plus de 50% de ce que nous consommons vient de l'extérieur, que nous importons 400.000 tonnes de riz par an, soit 88% du riz consommé. En 2018, la facture de nos importations en produits alimentaires s'élevait à 900 millions de dollars américains. Pourra-t-on décaisser ce montant cette année ? Rien de moins sûr. C'est le moment où, dirigeants et dirigés, commerçants et consommateurs, nous devons prendre conscience que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de la sécurité nationale.

Comment notre Haïti chérie, cette terre qui, selon le Professeur Manigat, a connu dans le temps, le « bonheur vivrier », en est-elle arrivée là ? A partir des années 1980, la production

agricole haïtienne est entrée en régression. L'une des raisons principales, c'est la réduction des tarifs douaniers sur l'importation des produits alimentaires. Les droits de douane sont passés de 50 à 3% pour le riz, de 50 à 0% pour le sorgho, la banane et le sucre, de 40 à 0% pour le lait et les œufs. Une politique tarifaire inconsidérée, qui a porté un coup sévère à la production nationale, alors que Haïti en tant que pays membre de la CARICOM, s'était engagée à appliquer ce que la Marché Commun de la Caraïbe appelle le Tarif Extérieur Commun, où les droits de douane pour le riz, par exemple, est de 25%. Il est vrai que cette baisse des tarifs en Haïti nous permet d'avoir des produits importés à meilleur marché que les produits locaux. Cependant malgré cette différence de droits de douane entre Haïti et les autres pays de la Caraïbe, le prix du kilo de riz est moins cher à la Jamaïque, que le kilo de riz importé en Haïti : US \$0,93 contre \$1.04. Ce qui signifie que la baisse des droits de douane en Haïti, ne profite pas au consommateur mais plutôt au commerçant.

L'incurie de l'Etat se manifeste non seulement par cette politique tarifaire et commerciale préjudiciable à la production nationale, mais aussi par un laxisme coupable à l'égard de la contrebande, qui cause une perte de plus de 400 millions de dollars américains de recettes au pays par an, et détruit près de 60,000 emplois. Cette gabegie ne peut continuer. La politique commerciale, fiscale et agricole doit changer. Une part plus importante du budget doit être consacrée à l'agriculture et les crédits prévus doivent être décaissés. Au cours de l'année fiscale 2017-2018, seuls 10% des crédits alloués au ministère de l'Agriculture, ont été libérés. Ces ressources budgétaires devront servir à renforcer le système d'irrigation, l'encadrement technique des producteurs ; moderniser la distribution, par la création de marchés régionaux ; financer la recherche appliquée. L'Etat doit non seulement favoriser la concurrence pour protéger le consommateur, mais aussi porter les importateurs de produits alimentaires à investir dans la production locale. Il faut saluer ici les efforts consentis par la Banque de la République d'Haïti, pour promouvoir le crédit à l'agriculture et mettre en place un système d'assurance-récolte. Une stratégie élaborée par la Commission Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA), montre qu'il est possible de viser une croissance de 6.7% l'an, dans le secteur agricole et d'y créer plus d'1 million d'emplois, de faire passer au cours des dix prochaines années, par exemple, la production d'œufs, de 29 à 89%, celle de la pêche et de l'aquaculture de 46 à 78%, de réduire notre importation de riz, de 88 à 50%. Tels sont les objectifs que nous devons nous fixer en tant que nation, une fois l'épreuve du Coronavirus passé.

De tels objectifs ne doivent pas être seulement ceux des dirigeants politiques, mais de toute la population haïtienne. Nous devons commencer par modifier nos habitudes alimentaires, consommer moins de riz importé et plus de produits locaux, qui ont d'ailleurs, une plus grande valeur nutritive. Les détenteurs de capitaux qui ont investi en Floride ou en République Dominicaine et qui, aujourd'hui, se trouvent confinés dans un pays presque dépourvu d'infrastructures sanitaires, doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas simplement profiter de

situations de rente, mais investir dans le développement du pays et la sécurité nationale, sous toutes ses formes. La pandémie oblige beaucoup de jeunes citadins à retourner dans leur patelin, en milieu rural. Que ce ne soit pas simplement pour jouir du bon air de la campagne et jouer aux dominos. Ils devraient aussi s'intéresser à l'agriculture ; aider leurs parents affaiblis par l'âge, à planter ; se renseigner sur les possibilités de crédit et contempler, pourquoi pas, une carrière moderne dans la production agricole ou la commercialisation. Dans un passé récent, des crises nous ont offert des opportunités, que nous avons ratées. Commençons à réfléchir ensemble, à planifier ensemble, sur les moyens de ne pas rater l'opportunité, que va nous offrir cette crise sanitaire, qui sera aussi, malheureusement, alimentaire et économique.

<https://lenouvelliste.com/article/214451/apres-le-coronavirus-il-faudra-que-les-choses-changent-en-haiti-premiere-partie>